

M. RIPLEY: Je me permettrai peut-être d'ajouter, monsieur, que de fait on n'a construit que le barrage pour retenir les glaces et non la digue que vous signaliez sur le lac Saint-Louis. J'ignore franchement qu'on ait l'intention de le faire cependant.

M. ROCK: Voilà ce que je voulais savoir: a-t-on l'intention de la construire afin que je puisse au moins présenter mon opinion à ce sujet.

M. RIPLEY: Je crois franchement que vos propositions recevraient toute l'attention du ministère des Transports parce qu'elles sont raisonnables.

M. ROCK: Monsieur Balwin, voyez-vous ce qui me surprend c'est que l'Hydro-Québec a construit un peu en amont du canal deux barrages destinés à retenir seulement l'eau. J'ignore le nombre exact de millions de dollars que ces barrages ont coûté, mais ce n'était pas trop dispendieux. On pourrait en construire un juste en aval du lac Saint-Louis entre Caughnawaga et Ville La Salle, qui sont à peu près à égale distance. Cela résoudrait deux problèmes: celui des bas niveaux d'eau et celui des glaces qui dérivent à cause du courant dans l'autre bassin. J'ai été surpris que le ministère n'étudie pas ma proposition. Je crois que la construction de deux barrages sur la partie la plus étendue du lac, de l'île de Dorval à Caughnawaga, qui représente la partie la plus large du lac, ne sera pas plus dispendieuse que l'érection d'une digue de retenue des glaces. Je n'ai pu trouver qui avait proposé un projet aussi fantastique.

M. SMITH: En rapport avec ce que M. Rock vient d'exposer (nous devrions peut-être poser la question au ministre) au sujet des rapports techniques qu'on rédige pour les ministères du gouvernement, qu'on prétend ensuite secrets et qu'on défère à l'étude de comités interministériels de fonctionnaires supérieurs. On ne les fait jamais connaître au public et ils ne sont jamais remis aux députés, mais plus spécialement encore ils ne sont jamais rendus publics. Il me semble que semblable attitude empêche souvent d'obtenir une étude équilibrée des rapports: ainsi peut-être un ministère auquel on soumettrait un rapport pourrait bien ne pas l'approuver et présenter ses objections. Nous avons tous des préjugés, y compris les ingénieurs. Si on dévoilait les rapports techniques au public comme cela arrive généralement dans les autres gouvernements, en particulier aux États-Unis, nous pourrions résoudre plusieurs problèmes que M. Rock et que la plupart des députés constatent. Il semble parfois que les rapports n'obtiennent pas une étude convenable et juste.

M. ROCK: Je n'ai pas terminé mes questions.

Le PRÉSIDENT: A mon avis les témoins ne comparaissent pas pour témoigner sur la façon de procéder du gouvernement.

M. ROCK: Monsieur le président, avec votre permission je voudrais résumer ce qui a été dit. Je ne blâme jamais le ministre parce que ce dernier reçoit des conseils de personnes telles que ces messieurs qui sont ici et la seule occasion que nous ayons de leur parler se présente actuellement. En conséquence, je crois qu'il est tout à fait dans l'ordre de poser semblables questions. Je n'ai jamais blâmé un ministre car il se fie aux conseils de ses experts.

Le PRÉSIDENT: J'essaie tout simplement de vous faire sentir que les témoins ne peuvent pas vous aider à trouver de nouveaux moyens d'exercer une surveillance comme M. Smith et vous-même le proposez. Vous pouvez leur demander toutes les questions que vous voulez au sujet de leur ministère et ils vous répondront autant qu'il est en leur pouvoir. Mes observations se rapportent aux questions qui traitent du manque de surveillance du gouvernement. Je ne crois pas que ces messieurs soient ici pour nous aider à ce sujet.

M. DANFORTH: Monsieur le président, je voudrais poser à M. Baldwin certaines questions se rapportant au mémoire qu'il nous a présenté. Monsieur